

CONTRAT DE SAILLIE - IAC

Saison de Monte : 2016

Etalon : FUSAIN DU DEFEY

Vendeur :

Génétiqu'Anglo

Représenté par son Président Aurélien LAFARGUE

Route de Francescas - Poussot

47600 NERAC

Tél. 05 24 31 50 59 – 06 82 41 22 50

Acheteur :

NOM/PRENOM.....

ADRESSE.....

CP/VILLE.....

TEL.....

MAIL.....

CONDITIONS DE VENTE :

L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'Etalon **FUSAIN DU DEFEY** en insémination avec de la semence congelée pour la saison de Monte **2016**, aux conditions suivantes :

385 € TTC à la réservation réglé ce jour par chèque joint au contrat

385 € TTC payable au Poulain Vivant

- Un chèque de caution est établi ce jour pour la deuxième partie du paiement et remis au vendeur qui s'engage à l'encaisser que lorsque la condition retenue ci-dessus a été réalisée.
- Tout retard de paiement entrainera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal.

CONDITIONS D'UTILISATION :

La saillie est réservée pour la jument : - Née le / /

N° SIRE : – Race : – Robe :

Par : Et Par

La Jument sera Inséminée dans le centre agréé :

Nom du responsable : - Tél.

Adresse :

Code Postal : - Ville :

- L'Acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations avec de la semence congelée. Il passera avec le centre d'insémination qu'il a choisi une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommage pouvant survenir à la jument de l'Acheteur.
- Le Prix de la saillie comprend le prix de **2** doses (soit : **16** paillettes) mais ne comprend pas : les frais d'acheminement au centre de mise en place de la semence congelée, les frais d'insémination, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles, ...
- Toute dose supplémentaire sera facturée à hauteur de 75€ HT la dose de 8 paillettes ainsi que son acheminement.
- Les paillettes non utilisées en fin de saison devront impérativement être retournées au centre de Stockage (EUROGENE – ZA de Bactot 50500 CARENTAN) aux frais du vendeur.

Fait à, le

Signatures précédées de la mention « Lu et Approuvé »

Le Vendeur :

L'Acheteur :

En 2 exemplaires